L'EPREUVE ORALE DE FRANÇAIS : FICHE METHODOLOGIQUE

Définition : *« L'épreuve orale permet d'apprécier la qualité de l'expression orale du candidat ainsi que sa capacité à développer un propos et à dialoguer avec l'examinateur. Il évalue ses connaissances et son aptitude à les mobiliser […], à la fois pour faire la preuve de ses compétences de lecture, d'analyse et d'interprétation des textes et des œuvres, et pour exprimer une sensibilité et une culture personnelles.*
L'épreuve laisse une large place aux propositions de l'élève et évalue son aptitude à les présenter, à les justifier et à en expliquer la pertinence : elle vise ainsi à valoriser son investissement personnel dans sa formation et à mesurer sa capacité à mettre en relation la littérature avec les autres champs du savoir et les autres arts. »

(*B.O. n° 17 du 25 avril 2019*).

Préparation : 30 minutes

Épreuve : 20 minutes
lecture et explication de texte (10 minutes)
question de grammaire (2 minutes)
présentation d'une œuvre intégrale et entretien (8 minutes).

Support : un récapitulatif des œuvres et textes étudiés indiquant l'œuvre intégrale choisie par le candidat.

Coefficient : 5 pour toutes les séries générales et technologiques

---

EXPLICATION LINÉAIRE D'UN TEXTE (10 POINTS)

L'exposé du candidat doit se présenter de la façon suivante :

INTRODUCTION

1) situation (dans l'œuvre intégrale ou dans le parcours)
2) présentation (qui parle ? à qui ? de quoi ? dans quel but ? par quel moyen ?)
3) lecture à voix haute, pertinente et expressive
4) problématique
5) Organisation du texte, qui servira de plan à l'explication linéaire.

EXPLICATION PROPREMENT DITE

- Elle doit impérativement être conçue comme une **démonstration** par rapport à la problématique proposée.
- L'étude doit toujours être **structurée** : elle reprend successivement les différentes parties du texte. Chacune de ces phases de l'explication s'ouvrira sur une brève introduction et se terminera par une brève conclusion.

© ebaud-lettres.fr

- Attention : on ne dit pas ce que signifie ou évoque chaque vers, mot ou phrase. Toutes les remarques constituant l'explication doivent aller dans le sens indiqué par la problématique.

TROIS ÉCUEILS À ÉVITER

- la paraphrase : répéter (en moins bien en général…) ce que dit le texte
- le relevé de sensations personnelles : expliquer ce que vous inspire le texte, ce à quoi il vous fait penser. On peut s'appuyer sur ses impressions de lecture mais une explication ne saurait être un compte rendu de sensations personnelles.
- la technicité gratuite : description gratuite et technique de procédés ; repérage savant sans interprétation, sans mise en perspective.

CONCLUSION

1) Rappeler la démarche
2) Proposer une position finale sur le texte
3) Élargissement (dans l'œuvre, à d'autres formes voisines, à d'autres auteurs…)

QUESTION DE GRAMMAIRE (2 POINTS)

Analyse syntaxique d'une courte phrase ou partie de phrase.

PRÉSENTATION DE L'ŒUVRE CHOISIE ET ENTRETIEN (8 POINTS)

Le candidat présente l'œuvre qu'il a retenue et les raisons de son choix.
Il réagit ensuite aux relances de l'examinateur.

Cette partie de l'épreuve réclame du candidat une implication personnelle dans sa manière de rendre compte d'une expérience de lecture. Elle évalue les capacités à dialoguer, à nuancer et à étoffer sa réflexion, à défendre son point de vue sur la base de la connaissance de l'œuvre.

© ebaud-lettres.fr